

## **KANAKY : mai 1988 – mai 2018**

### **30 ans pour accéder à l'indépendance**

A l'approche du référendum sur « l'accession à la pleine souveraineté et à l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie » qui se tiendra le 4 novembre 2018 sur le territoire, nous tenons à rappeler, ici en France, l'origine de ce scrutin d'autodétermination.

Cette possibilité pour le peuple kanak de « fermer la longue parenthèse de la colonisation » française est en effet l'ultime étape d'une longue lutte kanak.

Le 4 mai 2018, nous rappellerons d'abord la mobilisation de 1988, celle qui a arraché à l'Etat un processus de négociation, débouchant sur les Accords de Matignon et d'Oudinot (juin et août 1988), puis sur l'Accord de Nouméa en 1998 – ce dernier engageant le processus de décolonisation progressive qui doit s'achever cette année.

Nous honorerons la mémoire de ceux qui sont tombés dans ce combat collectif pour l'indépendance :

- les 19 militants tués le 5 mai 1988, lors de l'assaut donné par GIGN et des commandos de l'armée contre la grotte de Gossanah, tués ou exécutés après la bataille comme ce fut le cas pour plusieurs d'entre eux dont Alphonse Dianou.

- puis leurs dirigeants, eux aussi tombés à Ouvéa, un an plus tard, lors du douloureux anniversaire de ce massacre : Jean-Marie Tjibaou, Yeweiné Yeweiné, Djubelli Wea.

Nous associerons les noms des combattants tués dans les confrontations précédentes avec la police ou l'armée : Eloi Machoro, Marcel Nonnaro, ainsi que ceux tués dans des circonstances non élucidées, Pierre Declercq, ou les dix de Tiendanite assassinés dans une embuscade anti-indépendantiste.

Les organisations signataires soussignées appellent donc à participer à cette mobilisation pour souligner les enjeux de ce scrutin d'autodétermination et dénoncer les procédés coloniaux toujours à l'œuvre.

Elles soutiennent les revendications légitimes du peuple kanak au premier rang desquelles l'accession à la pleine souveraineté et demandent :

- que l'Etat français respecte l'impartialité et sa parole dans l'accompagnement du processus de décolonisation ;
- que soient inscrits tous les Kanak (de droit coutumier et droit commun) sur la liste générale, puis référendaire ;
- que le corps électoral spécial, qui marque l'arrêt définitif de la colonisation de peuplement, soit constitué avec sincérité et légitimité ;
- que l'Etat réponde aux demandes du Comité Vérité et Justice, créé par les familles des victimes ;
- qu'il ouvre ses archives et permette ainsi de faire la lumière sur la mort Alphonse Dianou et des autres combattants de la grotte de Gossanah, sur celle d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro, de Pierre Declercq comme il l'a fait pour d'autres militants anticolonialistes tués ou disparus en Algérie ou au Sénégal.

**Rassemblement le 4 mai 2018 à 18 heures devant la Cité de l'histoire de l'immigration, anciennement Musée des colonies, situé dans le Palais de la Porte-Dorée, construit pour l'Exposition coloniale de 1931 où 111 Kanak furent exhibés en tant que « cannibales authentiques », 293 avenue Daumesnil 75012 Paris, métro Porte-Dorée.**

Partage en mémoire des militants kanak assassinés, prises de parole

Pose d'une plaque **Rue de Kanaky-Nouvelle-Calédonie**

**A l'appel de :** Mouvement des jeunes Kanak en France(MJKF), Collectif Solidarité Kanaky, Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK), Survie, FASTI, Association Femmes Plurielles, Mouvement de la Paix, CDISComores, Collectif ni guerre, ni état de guerre, USTKE, CGT-SNMD de la Cité

Nationale de l'Histoire de l'immigration, Union syndicale SOLIDAIRES, CNT, NPA, ENSEMBLE, PCF ...